

LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 222 | SEPTEMBRE 2016

dossier

Les travaux de l'été



6

L'État impose à l'hôpital l'hébergement de migrants

14

Impôts locaux : quel montant allez-vous vraiment payer ?

19

La Ville poursuit son action contre les dépôts sauvages



Retrouvez plus d'informations sur ville-gonesse.fr

SOMMAIRE

02 / retour sur

04 / actualités

06 / actualité

L'Etat impose à l'hôpital l'hébergement de migrants

07 / acteurs locaux

L'ancien Président du club de Tennis de table Damien Calis médaillé de la Ville

08 / dossier

Les travaux de l'été

14 / fiscalité

Impôts locaux : quel montant allez-vous vraiment payer ?

16 / Ce qui change pour la taxe foncière en 2016

17 / Ce qui change pour la taxe d'habitation en 2016

18 / social

Les premiers locataires ont intégré la résidence Simone Weil

19 / cadre de vie

La Ville poursuit son action contre les dépôts sauvages

20 / infos pratiques

21 / menus des cantines

22 / tribunes



VOTRE
SUPPLÉMENT
DU MOIS

LOISIRS

Les quartiers d'été



SENIORS

Noces d'or



ÉVÈNEMENT

Carnaval des associations



Le 26 juin, à l'occasion de la Brocante-Fête du pain, Gonesse Métissage en partenariat avec d'autres associations (AOMG, ...) ont organisé un carnaval de rue. Le cortège, qui a rassemblé 500 personnes a relié les différents quartiers de la ville en passant par les trois centres socioculturels pour finir par un spectacle de danse en centre-ville.

CITOYENNETÉ

Fête du 14 juillet



Le 14 juillet, de nombreux Gonessiens se sont retrouvés sur la place du 8 mai pour participer à l'apéritif dansant, au pique-nique citoyen et à la retraite aux flambeaux en fanfare avant d'assister au feu d'artifice.

VIE DES QUARTIERS

Fête des voisins



Rendez-vous très apprécié des Gonessiens, la Fête des voisins, qui cette année s'est déroulée le 27 mai, est l'occasion de mieux faire connaissance avec son voisinage au cours d'un vrai moment de partage.



VIE ASSOCIATIVE

Forum des associations

Comme chaque année, la rentrée est l'occasion de venir à la rencontre des associations gonesiennes pour découvrir leurs activités. Le Forum des associations se déroulera le 10 septembre à la salle Jacques Brel de 10h à 18h. Les services de la Ville et d'autres partenaires tiendront également des stands pour vous informer.

FORMATION

Salon de l'orientation et de la formation professionnelle

Si à la fin du mois de septembre vous n'avez pas trouvé de formation pour l'année 2016-2017, ne renoncez pas et venez découvrir le Salon de l'orientation et de la formation professionnelle. De nombreuses structures ayant des places disponibles vous attendent à la salle Jacques Brel le 29 septembre de 14h à 17h30. Cette année, le salon s'intéressera plus particulièrement au numérique (formation au numérique, mais aussi les outils numériques pour trouver un emploi). Venez muni de votre CV !



ASSOCIATION

Salon de la voiture d'occasion

Les 23 et 24 septembre prochain, de 10h à 18h, le Rotary club de Gonesse organise, au profit des enfants autistes, le Salon de la voiture d'occasion des concessionnaires. Des animations et des jeux gratuits sont prévus, tout comme la possibilité de se restaurer sur place. Le salon se tiendra sur la place Jean Jaurès, face à la Poste principale.

Renseignements auprès de l'association au 06 37 16 87 09

SERVICE PUBLIC

Nouveaux horaires de l'Hôtel de ville

A partir de la rentrée, les horaires de l'Hôtel de ville changent et seront les suivants : Lundi, mardi : 14h - 19h Mercredi, jeudi : 9h - 12h30 et 14h - 17h30 / Vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 19h. Ces nouveaux horaires ne concernent pas le Pôle Population Education Solidarité (Etat-civil, Enfance...), situé 1 avenue Pierre Salvi, qui reste ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 sauf le mardi matin. Ce pôle est également ouvert le samedi matin de 9h à 12h.



ENVIRONNEMENT

Enquête publique : Plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Bourget

Du 1^{er} septembre au 3 octobre, venez participer à l'enquête publique sur le plan d'exposition au bruit de l'aéroport du Bourget. Pendant toute la durée de l'enquête publique vous pouvez consulter le dossier d'enquête et consigner des remarques et contre-propositions dans le registre soit en mairie aux heures d'ouverture, soit en ligne à l'adresse : www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-France/documents-publications.



SPORT

Foulées gonesiennes

Rendez-vous le 2 octobre dès 7h45 pour les Foulées gonesiennes. Comme chaque année, elles partiront de la salle Jacques Brel. Plusieurs courses sont organisées : une course d'un kilomètre (réservée aux enfants de 10 à 15 ans), une de 5 kilomètres (départ à 9h) et une de 10 kilomètres (départ à 10h). Les inscriptions peuvent être réalisées sur place au plus tard 20 minutes avant le début de la course. Les Foulées gonesiennes soutiennent cette année la lutte contre le cancer, en partenariat avec l'Institut Curie.

Renseignements et inscriptions auprès du service des sports au 01 34 45 10 68 ou sur www.ville-gonesse.fr

ASSOCIATION

Troc et puces le 9 octobre

Dimanche 9 octobre, la 24^e édition du TROC et PUCES d'automne se déroulera à la Fauconnière. Les associations et le centre socioculturel Marc Sangnier se

mobilisent pour organiser cette journée de vide-grenier sur la place Marc Sangnier.

Renseignement au 01 39 85 19 35.

Si vous souhaitez être exposant, vous pouvez remplir le coupon-réponse ci-dessous ou le recopier sur papier libre et le déposer au centre socioculturel Marc Sangnier accompagné du règlement correspondant au nombre de mètres linéaires souhaités.

FORMULAIRE DE RÉSERVATION - Troc et puces 2016

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Nature du stand :

N° de RC (pour les professionnels) :

N° de carte d'identité ou permis de conduire :

Délivré le :

Par :

Formulaire à renvoyer avant le 1^{er} octobre à :

Centre socioculturel Marc Sangnier
à l'attention de l'association « Family Dance »
17, place Marc Sangnier 95500 Gonesse
Tél. : 01 39 85 19 35

Souhaite réserver un emplacement de :

- 2 mètres (10,40 euros)
- 4 mètres (20,80 euros)
- 6 mètres (31,20 euros)

Règlement par chèque ou espèce :
..... euros à l'ordre de Family Dance

Date et signature

ATTENTION : La présente demande d'emplacement ne vaut pas autorisation - les places disponibles seront attribuées par ordre d'arrivée des demandes - Les commerçants patentés ne seront acceptés que dans la limite des places disponibles. Votre chèque de réservation ne sera encaissé qu'après attribution du numéro d'emplacement qui vous sera communiqué après acceptation de votre participation.

L'État impose à l'hôpital l'hébergement de migrants

Le 29 juin 2016, 86 migrants ont été installés dans l'ancien bâtiment de l'hôpital de Gonesse, à peine déménagé dans ses nouveaux locaux. Ils sont aujourd'hui 162.

Tout en réaffirmant que l'accueil de populations réfugiées était une nécessité morale, le conseil de surveillance du centre hospitalier avait alors réagi vivement contre cette décision unilatérale et précipitée qui pose un certain nombre de difficultés : Tout d'abord, le bâtiment est encore au cœur d'activités hospitalières, ce qui soulève des enjeux de cohabitation. De plus, le site désaffecté de 45 000m² présente de sérieux risques de vandalisme et d'occupation illégale et la présence des réfugiés rend plus difficile la sécurisation des lieux. Enfin, le personnel de l'hôpital sortait d'une période très dense due au déménagement et à l'emménagement.

Le Conseil de surveillance avait demandé au préfet de libérer l'ancien bâtiment du centre hospitalier de Gonesse à échéance du 31 août.

Des demandes non prises en compte

Tout le premier étage étant investi par les 86 personnes hébergées, l'association Aurore (qui gère cet accueil pour le compte de l'Etat), l'Agence régionale de santé ainsi que le Conseil de surveillance et la direction de l'hôpital estimaient alors qu'il ne conviendrait pas d'augmenter le nombre de places.

Or, les services de l'Etat ont depuis aménagé le deuxième étage du bâtiment, portant le nombre total de lits à 200. Depuis vendredi 12 août, c'est désormais 162 réfugiés qui sont hébergés dans l'ancien bâtiment de l'hôpital.

Jean-Pierre Blazy dénonce le manque de transparence et de considération de l'Etat vis à vis des personnels hospitaliers.

Les enjeux de sécurité

Mardi 9 août, alors que les premiers occupants du deuxième étage étaient arrivés, un agent féminin de l'hôpital s'est fait suivre puis courser par deux individus identifiés comme des réfugiés. Cet incident, heureusement sans conséquence, a été pris très au sérieux par la direction de l'hôpital qui a demandé et obtenu le financement d'un agent de sécurité en plus des deux agents de la sécurité incendie.

Pour Jean-Pierre Blazy : « *Il est essentiel de ne pas faire d'amalgame entre réfugiés et délinquants – d'autant qu'aucun autre fait n'est à déplorer en ville. Néanmoins, cet incident démontre les limites d'un trop fort regroupement sur un même site et je demande au préfet de mettre fin au plus vite à cette situation qui ne peut être que très provisoire.* »



L'ancien Président du club de Tennis de table Damien Calis médaillé de la Ville

En juin dernier, à l'occasion de la 37^e édition des trophées sportifs, le Député-maire Jean-Pierre Blazy et le Maire-Adjoint aux Sports Patrice Richard ont remis la médaille de la Ville à Damien Calis.

Les Trophées sportifs sont chaque année l'occasion de mettre à l'honneur des sportifs pour leur comportement exemplaire ou leurs résultats remarquables. Fin juin 2016, la municipalité a choisi cette occasion pour honorer l'engagement de Damien Calis au sein de club de tennis de table depuis 1992.

En 2002, Damien Calis entre au bureau de l'association et en améliore très largement la communication à travers la création de la revue « Gaussina news », la refonte de la plaquette de communication et la mise en place de journées portes ouvertes. Il organise également des sorties pour permettre aux jeunes du club d'assister à des rencontres de PRO A.

En 2011, Damien Calis prend la présidence de l'association et dynamise la vie du club. Toujours soucieux de valoriser les joueurs et de créer une cohésion globale dans le club, les résultats des compétitions font systématiquement l'objet d'une communication, il affiche dans la salle une information permanente sur la vie de l'association et lance une campagne d'affichage de promotion du club. Pour renforcer les liens entre les joueurs, il organise des sorties (championnat du monde 2013) et instaure un goûter de Noël pour les jeunes. Afin d'améliorer le niveau des joueurs, il met en place des stages d'entraînement pendant les vacances scolaires et intègre des jeunes dans les équipes de championnat séniors.

Damien Calis a également contribué à renforcer les relations entre le club et la Ville en organisant des après-midi de découverte du tennis de table auprès de



Damien Calis à l'occasion du Tournoi des Légendes en 2015.

trois écoles élémentaires, en prenant une part active à la mise en œuvre des Temps d'activité périscolaires (TAP) et en participant aux manifestations de la Ville (Forum des associations, Foulées gonessiennes, Jeux de Gonesse).

Il a également impulsé des partenariats matériels pour compléter l'équipement vestimentaire des joueurs aux couleurs du club. Enfin, il a organisé les 23 et 24 mai 2015 le « Tournoi des Légendes » qui a rassemblé de nombreux jeunes et d'anciens du club pour un week-end sportif et convivial.

Aujourd'hui, Damien Calis a quitté Gonesse pour Meyzieu dans la banlieue de Lyon et compte bien poursuivre le tennis de table. « *Je ne pense pas me réengager au sein de la direction d'une association comme je l'ai fait à Gonesse mais j'ai bien l'intention de reprendre la compétition !* » nous a-t-il confié.

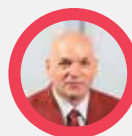
DOSSIER

Les travaux de l'été





La période estivale est un moment idéal pour entamer des travaux. Même si cette année le temps n'a pas été particulièrement favorable, l'été est une période pendant laquelle les ouvriers peuvent travailler plus sereinement et les travaux sont moins gênants pour les usagers. Lorsque des voies sont rénovées, la municipalité profite du chantier pour refaire l'assainissement (réseau des eaux usées notamment).



Olivier BOISSY,
Adjoint au Maire délégué
à la voirie, aux déplacements
et au stationnement

“ L'équipe municipale, soucieuse d'améliorer le cadre de vie des Gonessiens et de ne délaissier aucun quartier de la Ville a mené une grande campagne de travaux pendant l'été qui va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année. Pour chaque intervention de réfection de la voirie, les éclairages sont inspectés et refaits si nécessaire. ”

DANS LE CENTRE-VILLE



Le mur de Coulanges

Les travaux terminés pendant l'été

Les travaux de la rue de Paris se sont terminés le 13 juillet. Ce vaste chantier en deux phases, l'une réalisée à l'automne 2015 et l'autre débutée au cours du printemps ont permis de refaire l'assainissement et l'enfouissement des réseaux ERDF et de la fibre optique mais aussi de remettre la rue en double sens de circulation, pour fluidifier le trafic et permettre le passage des bus. La ruelle d'Enfer vient également de faire peau neuve avec la réfection du revêtement de sol et du caniveau pour permettre d'évacuer l'eau. Le revêtement du chemin Vert a également été rénové.

Les travaux qui se poursuivent

Parmi les grands chantiers de l'année, la réhabilitation du Pôle de Coulanges se poursuit avec deux chantiers. Tout d'abord l'aménagement du Centre de ressources du Musée de l'éducation sur une partie de l'actuelle salle d'exposition. Ensuite, le chantier du mur de Coulanges. En raison de mouvements de sols, il a fallu reconstruire le mur avec des micropieux et creuser très profondément pour trouver de quoi poser des fondations dans un sol dur. C'est la même procédure qui est menée également pour le pigeonnier qui date du XVII^e siècle. Ce chantier va se terminer à la fin de l'automne. Les travaux de la rue Galande ont débuté au cours du mois de juillet et devraient se terminer d'ici fin décembre. Ils visent à refaire l'assainissement (eaux usées et eaux pluviales). La réfection de la tribune du terrain d'honneur de rugby du stade Cognevaut a débuté pendant

l'été pour éviter les infiltrations d'eau dans les vestiaires. Ce chantier devrait se terminer au début de l'automne.

Les travaux qui commencent en septembre

Les travaux de l'avenue Nungesser et Coli débuteront au troisième trimestre 2016 et vont durer à peu près 6 mois. Cette rénovation est menée par le Département du Val d'Oise. La rue de Savigny se fera, comme la rue de Paris, en deux temps. Tout d'abord du 5 septembre à décembre, pour l'enfouissement des réseaux, l'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales. Le chantier s'arrêtera pour laisser passer l'hiver. Les travaux de rénovation de la voirie et du stationnement reprendront en mars jusqu'à juillet.



La chaussée de la rue de Savigny

DANS LE QUARTIER DE LA FAUCONNIÈRE



L'école Maternelle René Coty

Les travaux terminés pendant l'été

Des travaux ont été menés au centre socioculturel Marc Sangnier pour améliorer l'isolement phonique notamment avec le cinéma Jacques Prévert. L'insonorisation permettra également d'accueillir des cours de l'école de musique, grâce à la salle de répétition et à la salle d'enregistrement du centre. Le multi-accueil Victor Hugo destiné aux enfants de 0 à 4 ans a

subi des travaux pour permettre d'augmenter le nombre de places et refaire les peintures. Deux espaces destinés à changer les enfants ont été installés dans des pièces isolées pour assurer l'intimité des enfants.

Les travaux qui se poursuivent

Pendant l'été, les locaux de l'école René Coty ont été préparés pour démarrer les travaux dès septembre. Cette rénovation qui constitue l'un des plus gros investissements de l'année 2016 se terminera en mai-juin 2017. L'emménagement aura lieu pendant l'été 2017 et les nouveaux locaux seront donc prêts pour la rentrée 2017. Cette rénovation permettra de remettre à neuf la partie de l'école qui date des années 1960, mais aussi une réorganisation des locaux avec notamment une entrée déplacée. Pendant toute la durée des travaux, les élèves seront répartis sur d'autres écoles de la ville, situées à proximité (Maison de l'enfance Victor Hugo et école Marie Curie).

DANS LE QUARTIER DES MARRONNIERS/TULIPES

Les travaux terminés pendant l'été

A la rentrée, les enfants de l'école maternelle Benjamin Rabier pourront jouer dans une cours rénovée. En dehors du grand chantier de l'école René Coty, l'été a été l'occasion de réaliser des travaux d'entretien dans plusieurs écoles de la ville. C'est le cas de l'école Louise Michel pour laquelle il a fallu réaliser des travaux pour maintenir le bâtiment aux normes de sécurité incendie. Du film solaire a été installé sur les vitres de la partie neuve du bâtiment Roger Salengro, comprenant le centre de loisirs, la ludothèque et la restauration scolaire et ce afin d'atténuer les effets du soleil et ainsi limiter les fortes chaleurs.

Dans la Villa des Lauriers roses, les travaux viennent de se terminer. Le trottoir et la voirie

ont été totalement rénovés et de nouveaux candélabres seront installés début octobre. Le parking situé impasse du Docteur Broquet a lui aussi été remis à neuf.

Les travaux qui commencent en septembre

A partir de début septembre, le chemin latéral SNCF sera fermé à la circulation. Seuls les riverains disposeront de la clé pour passer.



Villa des Lauriers roses

DANS LE QUARTIER DE LA MADELEINE / SAINT-BLIN / VIGNOIS


Les travaux terminés pendant l'été


Au Vignois, des travaux ont commencé à la fin du mois de juillet pour le bassin d'expansion des crues. L'objectif est de casser le lit en béton du Croult pour lui redonner son lit naturel. Cela permettra de créer une zone tampon pour retenir l'eau en cas de crue. Ces aménagements nécessiteront huit mois de travaux.




Travaux de terrassement pour créer une zone tampon en cas de crue du Croult.

ET PARTOUT DANS LA VILLE

 **Les travaux du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service)** qui entrera en circulation à la fin de l'année sont sur le point de se terminer. Une fois les voies complètement prêtes, plusieurs semaines d'essais du bus seront nécessaires avant qu'il puisse accueillir des passagers. Ne vous étonnez donc pas de voir passer ces nouveaux bus sans pouvoir monter dedans. Le circuit du BHNS qui part de la gare de Villiers-le-Bel-Gonesse-Arnouville passe par l'entrée du nouvel hôpital de Gonesse. Le carrefour de la Fontaine Cypierre retrouvera une circulation normale dès le début du mois de septembre.

 **Le carrefour giratoire des rues Berthelot-Malmaison** sera en chantier pendant six mois à partir du troisième trimestre 2016 afin de réaliser des travaux d'assainissement et surtout de sécurisation du carrefour.

 **Enfin, partout dans la ville,** de nombreux petits travaux de voirie ont été menés pour refaire des voies en mauvais état ou redessiner les marquages au sol qui se sont effacés. Enfin, une grande campagne de mise à jour de la signalétique est menée notamment pour indiquer le nouvel hôpital.



Travaux préparant les voies du futurs à Bus à Haut Niveau de Service



Jean-Pierre BLAZY, Député-maire de Gonesse

« Une ville qui n'investit pas est une ville qui dépérit »

Malgré les baisses des dotations de l'Etat, vous avez décidé de conserver un niveau d'investissement important, pourquoi ?

Nous avons en effet choisi de ne pas abandonner les investissements qui nous semblent essentiels pour protéger et améliorer le cadre de vie des Gonessiens. Une Ville qui n'investit pas est une ville qui dépérit. Ce n'est pas ce que nous voulons pour Gonesse. Nous avons donc mené des travaux dans l'ensemble des quartiers. C'était par exemple nécessaire pour l'école maternelle René Coty que nous rénovons cet été pour améliorer les conditions d'enseignement et d'accueil des enfants. Cela coûte plus de 900 000 euros sur le budget 2016, mais cela devait être fait. Sur l'ensemble de l'année, les investissements d'équipement atteindront 7,7 millions d'euros.

Les travaux de voirie ont également été nombreux et se poursuivent en cette rentrée...

Améliorer la voirie, c'est améliorer la sécurité des piétons et des automobilistes, fluidifier la circulation. Nous avons tenu à ce que chaque quartier bénéficie de rénovation et d'amélioration de l'espace public. Les travaux de la rue de Paris ont permis de remettre la rue en double sens de circulation et d'améliorer le confort des piétons. Les travaux de la rue de Savigny vont permettre de remettre à neuf une rue qui était en mauvais état. Les Gonessiens me relaient souvent qu'il faut faire des travaux dans telle ou telle rue.

Nous le faisons au rythme soutenable pour nos finances. Les recettes provenant de l'Etat et les aides du Département à la Ville sont en baisse mais nous refusons que cela impacte la qualité de vie des habitants. Les propriétaires le savent, une ville avec des rues bien entretenues donne de la valeur aux biens immobiliers.

Les investissements impliquent bien souvent des dettes. Dans quel état est la dette de Gonesse ?

Nous avons été très soucieux de ne pas tomber dans le piège des taux variables et notre dette est particulièrement saine avec des taux fixes pour la quasi totalité (91%). Le reste est adossé au taux du livret A et va donc rester stable. Par ailleurs, le poids de notre dette n'augmente pas. Je voudrais rappeler que la phobie absolue de la dette est une erreur. Investir est coûteux certes, mais investir c'est préparer l'avenir. La Ville a par exemple investi dans des locaux dans le centre-ville pour permettre l'implantation de nouveaux commerces sur la place du Général de Gaulle. Désormais, les commerçants nous versent un loyer. C'est un investissement qui crée des recettes, en plus d'être utile pour la vie quotidienne des habitants. Notre endettement est positif car nous veillons à ne pas emprunter plus que ce que nous pourrions rembourser. Enfin, investir, c'est respecter les engagements que nous avons pris devant les Gonessiens lors des dernières élections. Respecter les engagements de campagne, c'est respecter les citoyens et la démocratie.

Impôts locaux : quel montant allez vous vraiment payer ?

Dans les prochains jours, vous allez recevoir votre avis de taxe foncière et en octobre celui de la taxe d'habitation. Quelques explications s'imposent pour mieux comprendre les changements pour l'année 2016.

Comme nous vous l'avons expliqué dans les Gonesseiens d'avril et de juin, les collectivités territoriales ont été contraintes à de gros efforts de réduction des dépenses et à recourir à l'effort fiscal car les dotations, notamment de l'Etat ont été très nettement réduites.

Gonesse a d'abord effectué une baisse conséquente des dépenses de fonctionnement. Mais pour maintenir un bon niveau de qualité du service public communal et pour pouvoir réaliser les travaux d'aménagement dans nos quartiers, il a fallu pour la première fois depuis 2006, augmenter les taux

communaux. « Les habitants l'ont bien compris lors des assemblées de quartier où nous avons tenu comme toujours un discours de vérité. Pour éviter cette augmentation des impôts, fallait-il supprimer des services, repousser des travaux pourtant attendus depuis longtemps ? Nous avons fait le choix responsable. Limiter la pression fiscale mais assurer la meilleure qualité de vie pour les Gonesseiens avec l'objectif partagé par tous, qui est notre priorité majeure : valoriser le patrimoine gonesseien. » conclut Michel Jaurrey, adjoint au Maire, délégué aux finances et à la commande publique.

ÉVOLUTION POUR LES LOCATAIRES EN 2016

CALCUL SUR LA BASE DE LA VALEUR LOCATIVE HORS ABATTEMENT, FRAIS DE GESTION ET PLAFONNEMENT SUR LES REVENUS

FAUCONNIÈRE	VALEUR LOCATIVE (TH)	PART COMMUNE	TAXE INTERCO	ÉVOLUTION DE LA TAXE D'HABITATION
F4 FAUCONNIERE	4643	+ 31 €	- 83 €	- 52 €
PAVILLON FAUCONNIÈRE	5405	+ 35 €	- 98 €	- 63 €

MARRONNIERS

F4 PLATANES	5401	+ 35 €	- 97 €	- 62 €
-------------	------	--------	--------	--------

SAINT-BLIN

F4 SAINT-BLIN	5210	+ 34 €	- 93 €	- 59 €
F4 VIGNOIS	5019	+ 33 €	- 90 €	- 57 €
F3 MOLIÈRE	3088	+ 19 €	- 55 €	- 36 €

CENTRE-VILLE

F4 ORGEMONT	5126	+ 33 €	- 92 €	- 59 €
-------------	------	--------	--------	--------



Les travaux de la rue dont le montant s'élève à 800 000 euros d'investissement sur le budget 2016.

ÉVOLUTION POUR LES PROPRIÉTAIRES EN 2016

CALCUL SUR LA BASE DE LA VALEUR LOCATIVE HORS FRAIS DE GESTION ET DÉGRÈVEMENT

VALEUR LOCATIVE (TF)	PART COMMUNE (TF)	TEOM (TF)	INTERCO (TF)	ÉVOLUTION TAXE D'HABITATION	ÉVOLUTION PART COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE TF + TH	ÉVOLUTION PART DÉPARTEMENT TAXE FONCIÈRE
----------------------	-------------------	-----------	--------------	-----------------------------	--	--

FAUCONNIÈRE

PAVILLON FAUCONNIÈRE	2965	+ 58 €	- 62 €	+ 116 €	- 63 €	+ 49 €	+ 120 €
----------------------	------	--------	--------	---------	--------	--------	---------

MARRONNIERS

PAVILLON MARRONNIERS	2411	+ 47 €	- 50 €	+ 94 €	- 54 €	+ 37 €	+ 98 €
PAVILLON TULIPES	3512	+ 69 €	- 74 €	+ 138 €	- 79 €	+ 54 €	+ 142 €
PAVILLON GRANDE VALLÉE	4890	+ 96 €	- 102 €	+ 192 €	- 110 €	+ 76 €	+ 198 €
PAVILLON LES ACTEURS	2475	+ 48 €	- 52 €	+ 97 €	- 55 €	+ 38 €	+ 100 €

SAINT-BLIN

PAVILLON MADELEINE	2269	+ 44 €	- 47 €	+ 89 €	- 52 €	+ 34 €	+ 91 €
PAVILLON NOUV. MADELEINE	2628	+ 51 €	- 55 €	+ 103 €	- 60 €	+ 39 €	+ 106 €
PAVILLON GENEVRIERS	2950	+ 57 €	- 62 €	+ 116 €	- 67 €	+ 44 €	+ 119 €
PAVILLON VIGNOIS	3455	+ 68 €	- 72 €	+ 136 €	- 78 €	+ 54 €	+ 140 €

CENTRE-VILLE

F4 CENTRE-VILLE	2658	+ 53 €	- 55 €	+ 104 €	- 60 €	+ 42 €	+ 107 €
PAVILLON GRAND CHAMPS	3335	+ 65 €	- 69 €	+ 131 €	- 76 €	+ 51 €	+ 134 €
PAVILLON CLOS DU TEMPLE	2475	+ 48 €	- 52 €	+ 97 €	- 55 €	+ 38 €	+ 100 €

Ce qui change pour la taxe foncière en 2016

La taxe foncière 2016 comprend six cotisations : commune, syndicat de communes (SIAH pour les eaux fluviales), intercommunalité, Département, taxe spéciale d'équipement, TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, compétence de l'intercommunalité). Elle intègre également les frais de gestion et les dégrèvements non pris en compte dans nos calculs des tableaux.

LA COMMUNE :

Pour la première fois depuis 2006, le taux communal de la taxe foncière progresse de 1,8 point. **La commune n'avait pas augmenté ce taux depuis 10 ans.**

2006 : 17,17% • 2015 : 17,17% • 2016 : 18,97%.

TEOM (Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères) :

Cette taxe relève de la compétence de l'intercommunalité depuis notre entrée à la communauté d'agglomération en 2014 :

2014 : 9,11% • 2015 : 9,11% • 2016 : 6,94%.

Le taux de la TEOM baisse donc de 2,17 points en 2016.

TAXES FONCIÈRES 2015 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 950 VAL-D'OISE

Commune : 277 A GONESSE

	Commune	Syndicats de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
PROPRIÉTÉS BÂTIES	Taux 2014	17,17 %	0,509 %	13,25 %	0,455 %	9,11 %	%	
	Taux 2015	17,17 %	1,11 %	13,25 %	0,687 %	9,11 %	%	
	Adresse							
	Base	3421	3421	3421	3421	3421		
	Cotisation	587	38	453	24	312		1414

L'INTERCOMMUNALITÉ :

La Communauté d'Agglomération Val de France à laquelle Gonesse a adhéré en 2014 n'avait pas de taxe intercommunalité pour la taxe foncière. La Communauté de Roissy Porte de France qui regroupait les 19 communes de l'est du Val d'Oise avait une taxe intercommunale sur la taxe foncière de 1,47% et celle des 17 communes de Seine et Marne était de 5,22%. En 2016 la nouvelle Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France a décidé une taxe intercommunalité identique de 3,94% sur la taxe foncière pour les 42 communes.

LE DÉPARTEMENT :

Le taux du département pour la taxe foncière a augmenté à 4 reprises depuis dix ans :

2006 : 6,65% • 2010 : 9,24% • 2011 : 11,24%

2012 : 13,25% • 2015 : 13,25% • 2016 : 17,18%.

Le Département a donc procédé à sa quatrième augmentation du taux d'imposition pour la taxe foncière de 3,93 points en 2016.

En 10 ans, de 2006 à 2016, le taux d'imposition du Département pour la taxe foncière est passé de 6,65% à 17,18%.

La valeur locative c'est quoi ?

La valeur locative est calculée par les services fiscaux de l'Etat en fonction de nombreux critères dont la superficie du logement, le confort, etc. Depuis 1970, elle est chaque année revalorisée par l'Etat. L'augmentation a été fixée dans la loi de finances 2016 à 1%. La valeur locative de la taxe foncière est la moitié de celle de la taxe d'habitation.

Ce qui change pour la taxe d'habitation en 2016

La taxe d'habitation 2016 comprend 4 cotisations : la commune, le syndicat de communes (le SIAH pour les eaux fluviales), l'intercommunalité et la taxe spéciale d'équipement. Elle intègre aussi les abattements pour personne à charge, les frais de gestion et le plafonnement sur le revenu que nous n'avons pas pu inclure au calcul dans nos tableaux car ils sont spécifiques à chaque famille.

TAXE D'HABITATION 2015 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI	
Valeur locative brute ①	6842	6842	6842	6842		
Valeur locative moyenne	4435	4435	4207	4435		
A B A T T E M E N T S	• Général à la base	%	%			
	• Personne(s) à charge					
	– Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s)	10%		10%		
	– Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	15%		15%		
	• Spécial à la base	%		%		
• Spécial handicapé	%		%			
Base nette d'imposition ②	6842	6842	6842	6842		
Taux d'imposition 2015	15,85%	1,06%	6,62%	0,5%	%	Total des cotisations
Cotisations 2015 ③	1084	73	453	34		1644
Dont Majoration 20 % Rés. Secondaires						

LA COMMUNE :

Le taux communal augmente de 0,5 points entre 2015 et 2016. **Mais il est inférieur de 1,3 points à ce qu'il était en 2006.**

2006 : 17,65% • 2015 : 15,85%
2016 : 16,35%.

L'INTERCOMMUNALITÉ :

Gonesse est entrée dans la Communauté d'Agglomération Val de France en 2014 et en 2016 dans la nouvelle intercommunalité Roissy Pays de France qui regroupe 42 communes. Le taux d'imposition de l'intercommunalité pour la taxe foncière baisse de 1,85 points entre 2015 et 2016.
2014 : 6,62% • 2015 : 6,62% • 2016 : 4,77%.

Ce qu'il faut retenir :

- La taxe d'habitation baisse en 2016 pour tous les Gonessiens. L'importance de la réduction dépend de la valeur locative du logement. Attention, cela peut varier en fonction des modifications sur les abattements pour personne à charge ou sur le plafonnement sur le revenu.
- **Progression de la part commune** de la Taxe Foncière de 1,8 point. C'est la première augmentation en 10 ans.
- **Création d'une nouvelle cotisation** intercommunalité sur la taxe foncière

de 3,94% pour les 42 communes de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France.

- **Augmentation** très importante de la cotisation "Département" de la Taxe Foncière qui passe de 13,25% à 17,18% soit 3,93 points en plus en 2016. C'est la quatrième augmentation du Département depuis 2006 alors que l'aide du Conseil Départemental aux communes du Val d'Oise est en nette baisse.

Les premiers locataires ont intégré la résidence Simone Weil

La toute nouvelle résidence sociale Simone Weil située Avenue Léon Blum à la Fauconnière compte déjà 120 locataires pour 160 logements.



La résidence sociale Simone Weil a accueilli ses premiers résidents le 1^{er} juin. Cette résidence gérée par l'ADEF (Association pour le développement des foyers) dispose de 160 logements identiques de 18 mètres carrés chacun, meublés. Les résidents pour la grande majorité viennent du foyer ADEF situé rue Chauvard. Ibrahima, représentants des résidents du foyer ADEF est très content d'avoir déménagé. « *C'est une grande satisfaction. L'appartement est beaucoup mieux* », explique ce préparateur de commandes à Saint-Witz.

La sélection des locataires se fait sur proposition des partenaires de l'ADEF, l'Etat, le 1% logement, la municipalité, etc. Le loyer de ces studios dotés d'une pièce à vivre et d'une salle de bain/toilettes est de 405 euros. Un peu plus cher que le foyer ADEF. « *C'est mieux mais c'est plus cher* », explique Mody qui a du mal à joindre les deux bouts avec son salaire. « *Je travaille dans une usine de fabrication de ferraille* », rappelle-t-il. « *Avec le loyer, le pass navigo et l'argent que j'envoie à ma famille au Sénégal, il me reste 150 euros pour manger* », poursuit-il.

Si les loyers restent modérés par rapport au prix du marché, la résidence sociale n'accueille que des personnes qui bénéficient au moins des minima sociaux. La cible prioritaire sont les jeunes actifs, les personnes en mobilité professionnelle ou les étudiants. La résidence sociale n'accueille que des



Simone Weil (à ne pas confondre avec Simone Veil, ministre sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing) fut une philosophe, humaniste, écrivain et militante politique française née à Paris le 3 février 1909. Enseignante et syndicaliste, elle quitte sa profession pour se confronter à la vie ouvrière. Elle soutient le Front populaire et s'engage militairement auprès des républicains espagnols. Durant la seconde guerre mondiale, elle rejoint le Général De Gaulle en Angleterre pour y devenir rédactrice dans les services de la France libre. Atteinte d'une tuberculose, elle décède à Ashford (Angleterre) le 24 août 1943 à l'âge de 34 ans.



personnes seules : pas de couples ni de parent isolé avec enfant.

Pour le moment, 120 appartements sont pourvus dont environ 95 viennent du foyer ADEF. Les locataires bénéficient du changement de leurs draps toutes les deux semaines et d'une laverie payante gérée par un prestataire de l'ADEF. Ils ont un accès gratuit à un parking et un local à vélo. Les locataires sont à peine arrivés, mais on sent déjà une franche camaraderie. Tout le monde se croise et se parle et lorsqu'il y a un problème avec un appartement, l'équipe de la résidence est là pour venir aider.

La ville poursuit son action contre les dépôts sauvages

Après le lancement d'une campagne de prévention avant l'été à travers l'installation de vingt panneaux de sensibilisation, la police municipale de Gonesse a commencé à verbaliser.

Les dépôts sauvages sont des tas d'immondices abandonnés sur les trottoirs par des habitants ou des professionnels. Le fait de déposer des encombrants dans la rue relève d'un manque de civisme car cela engendre de la pollution visuelle. La municipalité de Gonesse, très attachée au cadre de vie des Gonessiens, a décidé d'agir. Après la mise en place d'une campagne de prévention (affiche ci-contre), les agents de la police municipale ont entamé une phase de verbalisation.

Depuis le 1^{er} juin, 12 personnes ont été verbalisées pour un montant de 450 euros et une personne a été verbalisée 1500 euros d'amende pour un dépôt sauvage à l'aide d'un véhicule. Afin d'endiguer totalement le phénomène, les verbalisations se poursuivront à la rentrée.

Si vous avez des encombrants, une déchèterie est à votre disposition dont vous trouverez toutes les informations ci-dessous. En tant que Gonesisien, vous avez également accès à la déchèterie de Sarcelles, de Bouqueval et de Louvres.

VOUS FERIEZ ÇA CHEZ VOUS ?

1500 € D'AMENDE POUR TOUT DÉPÔT SAUVAGE

PENSEZ À LA DÉCHETTERIE
Ouverte tous les jours. Tel : 0800 735 736

Panneaux d'affichage installés en ville

Déchèterie de Gonesse

La solution pour le recyclage de vos déchets dans le respect de l'environnement
17 rue Gay Lussac à GONESSE - 0800 735 736

Horaires :

Du 1^{er} avril au 31 octobre

- Lundi au vendredi: 9h - 12h / 14h - 18h30
- Samedi : 9h - 18h30
- Dimanche : 9h - 13h

Du 1^{er} novembre au 31 mars

- Lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h30
- Samedi : 9h - 17h30
- Dimanche : 9h - 13h

La déchèterie ne reçoit pas :

- les ordures ménagères / - les cadavres d'animaux
- les carcasses de voiture / - l'amiante
- les déchets présentant un risque explosif ou radioactif (bouteilles de gaz, bouteilles sous pression, extincteurs...)

Des espaces jeunes dans les centres socioculturels

Chaque semaine, chacun des trois centres socioculturels de la Ville va réserver un espace uniquement dédié aux jeunes. Trois types d'activités seront proposés :

- des activités de loisirs (jeux vidéos, jeux de société, sorties cinéma, table de ping pong, etc)
- des ateliers de découverte (musique assistée par ordinateur, menuiserie, découverte sportive, hip-hop, émission de radio, etc)
- des temps d'écoute et d'échanges (débats, accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle, accompagnement à la recherche d'emploi).

Les centres socioculturels vous accueilleront un soir par semaine de 17h30 à 20h30, les lundis pour le centre Ingrid Betancourt, le mercredi soir pour le centre Louis Aragon et le jeudi soir pour le centre Marc Sangnier.

Cours d'italien

Tous les vendredis entre 18h et 21h, au-dessus de l'école Maurice Genevoix, vous pouvez suivre des cours d'italien, dans une ambiance familiale, pour apprendre ou approfondir vos connaissances de la langue italienne, jouer la commedia dell'arte, ou déguster des plats italiens.

Pour tout renseignements, venez faire connaissance avec Luisella qui s'occupe des cours lors du forum des associations.



Stage de sensibilisation au babysitting

Pour répondre au mieux à la demande des jeunes et aux besoins des parents, la Ville organise une semaine de stage sur les notions de base du babysitting pour les jeunes Gonesseis.

Durant les vacances d'octobre, les participants pourront rencontrer les professionnels de la petite enfance, de l'enfance, de la santé ou encore du secourisme et poser toutes leurs questions sur la garde d'enfant à domicile.

Différents thèmes seront abordés : les techniques d'animation de base, les soins du nourrisson, la prévention des accidents domestiques, les gestes de premiers secours, la découverte des lieux culturels sur la ville et le cadre légal du babysitting.

La semaine de stage se clôturera par un « job dating spécial babysitting » ouvert à tous les jeunes de la ville désirant faire du babysitting, et aux parents à la recherche d'un mode de garde alternatif.

Pour tout renseignement, contactez le PIJ au 01 34 45 19 72 ou pij@mairie-gonesse.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 30 mai : TOUPÉ Gabriel
- 31 mai : FRANÇOIS Malianna
- 03 juin : MAQSOOD Noussayba
- 04 juin : MALIK IQBAL Eshaal
- 10 juin : CHARLES Allyah-Sophie
- 10 juin : BEN YOUNÈS Nour
- 10 juin : OUAHABI Ibrahim
- 11 juin : CHARLES LABAN Ashley
- 11 juin : MANSRI Aymane
- 11 juin : SACI Camélia

- 14 juin : MALKI Chems
- 19 juin : ZÉPHÉRON Eythan
- 20 juin : JOSEPH SEFIL Liam
- 21 juin : BELAÏD Tara
- 21 juin : CANI Eden
- 22 juin : JAFJAF Ihssane
- 27 juin : ERMAGAN Isaac
- 28 juin : KACHIT Sirine

MARIAGES

- 11 juin : AYDEMIR Donabet et YARAMIS Isabelle
- 18 juin : ALBERI Williams et CABARRUS Gladys

DÉCÈS

- 17 avril : HANOT Jean
- 26 mai : BRY Georges
- 02 juin : PERROCHEAU née LELU Anne-Marie
- 03 juin : EZ-ZEBAYRY Boudali
- 08 juin : BRASSART Jean-Claude
- 11 juin : ISMAIN Hippolyte
- 11 juin : MARTIN Vincent
- 15 juin : KOZLOFF Marcel
- 16 juin : IONESCU Constantin
- 16 juin : MATTI Yousif
- 19 juin : RAMBERT Daniel
- 21 juin : STAMBOLZIAN Kenarik
- 29 juin : GROSSEN André
- 29 juin : ALMEIDA DA SILVA Gracia



MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

LUNDI 5 SEPTEMBRE

Cocktail de rentrée
Tomates, concombre et maïs vinaigrette ciboulette

- Boulette d'agneau au curry
- Steak haché de thon sauce basquaise

Coquillettes

Coulommiers Montboissier

Mousse au chocolat au lait

MARDI 6 SEPTEMBRE

- Salade de blé à l'orien (pois chiches, oignons, raisins secs, tomates)
- Salade de riz niçois
- Colin poêlé
- Pavé du fromager

Epinards béchamel

Fromage blanc sucré ou aux fruits

Fruits de saison

MERCREDI 7 SEPTEMBRE

- Duo de carottes
- Courgette râpée

- Hachis Parmentier maison
- Brandade de saumon maison

- Fromy
- Tartare ail et fines herbes

- Pêches au sirop
- Cocktail de fruits au sirop

JEUDI 8 SEPTEMBRE

- Salade de tomates
- Salade verte et croûtons

- Bœuf sauté à la dijonnais
- Nuggets de blé, sauce fromage blanc au curry

Ratatouille

- Saint paulin
- Emmental

Tarte au flan à la framboise

VENDREDI 9 SEPTEMBRE

- Rillettes de la mer
- Rillettes et cornichons

- Rôti de lapin farçé à l'échalote
- Filet de hoki sauce paprika

Semoule et jus de légumes

- Yaourt aromatisé ou sucre

Fruits de saison

LUNDI 12 SEPTEMBRE

- Friand au fromage
- Friand à la viande
- Steak haché de cabillaud
- Crépinette de porc au jus

Haricots verts aux champignons

Petit suisse aux fruits ou sucré

Fruits de saison

MARDI 13 SEPTEMBRE

- Tomate et concombre en cubes
- Salade coleslaw
- Emincé de poulet sauce poulette
- Colin ail et fines herbes

Frites et ketchup

Brie Tomme noire

- Compote pomme-fraise
- Compote de poires

MERCREDI 14 SEPTEMBRE

Radis et beurre

- Gratin de macaroni au jambon
- Macaronis de la mer

- Saint moret
- Fraidou

Crème dessert au chocolat ou au caramel

JEUDI 15 SEPTEMBRE

Pastèque Melon vert

- Rôti de veau au paprika
- Boulettes de poisson blanc sauce aurore

Jardinière de légumes

Yaourt nature sucré ou aux fruits

Tarte à la poire bourdaloue ou aux prunes

VENDREDI 16 SEPTEMBRE

- Taboulé maison
- Salade de coquillettes au surimi maison
- Filet de saumon sauce safran
- Steak haché pur bœuf au jus

Piperade et riz (tomates, poivrons, oignons)

Edam Carré de fest

Fruits de saison

LUNDI 19 SEPTEMBRE

- Salade de pommes de terre à la californienne
- Blé à la provençale
- Cordon bleu
- Nuggets de poisson

Courgettes à l'ail

Fromage blanc sucré ou aux fruits

Fruits de saison

MARDI 20 SEPTEMBRE

- Carottes râpées
- Salade de tomates
- Sauté de porc sauce rougail
- Filet de hoki sauce cubaine

Lentilles à la tomate

- Coulommiers
- Tartare ail et fines herbes

Petit pot de glace vanille-fraise

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

- Salade du chef
- Céleri rémoulade maison
- Omelette
- Merguez au jus

Pommes paillason

- Saint Paulin
- Tomme blanche

- Abricots au sirop
- Poires au sirop

JEUDI 22 SEPTEMBRE

- Oeufs durs mayonnaise
- Pâté forestier et cornichons
- Rôti de bœuf sauce orientale
- Cubes de colin au curry

Farfalles

Yaourt aromatisé ou nature sucré

Fruits de saison

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

- Melon jaune
- Pastèque
- Filet de limande sauce safranée
- Escalope de poulet sauce grand-mère

Petits pois saveur du midi

- Croq lait
- Rondelé nature

Moëlleux ananas maison

LUNDI 26 SEPTEMBRE

- Salade coleslaw
- Courgettes râpées
- Sauté de veau aux olives
- Filet de hoki à l'estragon

Haricots blancs façon moquette

- Fromage fondu
- Président Montboissier

Compote de pommes ou de poires

MARDI 27 SEPTEMBRE

- Salade d'artichaut ou exotique
- Paëlla au poisson (colin)
- Paëlla au poulet

Riz paëlla

Petit suisse aux fruits ou sucré

Fruit de saison Fruit de saison

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

Friand au fromage
Friand à la viande

- Carré de porc fumé au jus
- Poisson blanc gratiné au fromage

Brocolis

Camembert Tomme blanche

Fruits de saison

JEUDI 29 SEPTEMBRE

Taboulé maison
Salade de lentilles

- Burger de bœuf sauce tomate
- Boulette de saumon sauce aneth

Purée de carottes pomme de terre

Bûchette de chèvre Brie

Fruits de saison

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

Concombre et vinaigrette

- Filet de limande meunière et citron
- Nuggets de volaille

Epinards béchamel

Yaourt Velouté fruité

- Tarte à la noix de coco
- Gâteau basque

Groupe socialiste et apparentés

14 Juillet 2016

Après le choc et les blessures des attentats de janvier et novembre 2015, la France a été à nouveau frappée cet été par des attentats odieux. Nous avons été horrifiés par les actes terroristes ignobles qui ont frappé nos compatriotes niçois en cette soirée symbolique de Fête Nationale, puis quelques jours plus tard un prêtre en pleine messe près de Rouen.

L'effroi de tant de lâcheté et de haine nous saisit. Nous pensons aux victimes et à leurs proches, familles, enfants qui ont rencontré l'horreur alors qu'ils étaient réunis pour un feu d'artifice ou pour prier. Il n'est pas possible de s'habituer à la menace terroriste, nous devons être plus forts que les criminels qui s'en prennent à nos concitoyens. Face à ce nouveau traumatisme national qui vise la République, il est nécessaire de répondre par la solidarité et le rassemblement. C'est un combat collectif contre le terrorisme qui nous permettra de ne pas vivre dans la terreur et la peur. C'est en étant déterminée et fraternelle comme le veut notre devise, que notre Nation trouvera la force de vaincre ce fléau du terrorisme aveugle dont le dessein est de diviser la société française, de monter les Français les uns contre les autres et au final de détruire les valeurs de la République.

Nous devons tenir bon sur ce qui fait de nous une communauté républicaine, alors même que les polémiques et la stratégie raciste du bouc émissaire s'enflamment... S'unir en de pareilles circonstances c'est se dépasser dans les valeurs de la République.

L'hôpital de Gonesse

Alors que nous nous réjouissons fin juin de l'ouverture tant attendue du nouvel hôpital, le Préfet de Région a décidé sans concertation avec la Ville ou l'Hôpital d'installer dans le bâtiment pas encore désaffecté, des migrants venant du 18ème arrondissement de Paris, comme cela est expliqué dans ce numéro du Gonesisien. Aussitôt la Ville a fait valoir qu'elle s'opposait fermement à cette décision. Le député-maire Jean-Pierre Blazy a exprimé son inquiétude : « *Le personnel médical est très fatigué, et c'est lui montrer très peu de reconnaissance que de prendre une telle décision* ».

Bien évidemment, le problème n'est pas l'accueil des migrants, qui nécessitent d'être pris en charge dans des hébergements provisoires, mais les installer dans une partie d'un ancien hôpital pose d'importants problèmes de sécurité et d'entretien. Par ailleurs ce sont toujours les mêmes territoires qui sont impactés par ces décisions, et toujours le public et non le privé. Pourquoi ne pas avoir réquisitionné la clinique d'Enghien, fermée depuis 2011, et dont la taille serait plus appropriée pour un centre d'hébergement ?

Groupe communiste et républicain

MIGRANTS : Solidarité

A juste titre, Jean-Pierre BLAZY, Député maire de Gonesse et Président du Conseil de surveillance de l'hôpital de Gonesse a désapprouvé la décision du Préfet d'installer de nouveaux réfugiés dans l'ancien hôpital du centre hospitalier de Gonesse.

Cette décision unilatérale sans consulter les élus locaux, s'ajoute aux 86 migrants installés le 29 juin dans l'ancien bâtiment de l'hôpital à peine déménagé dans ses nouveaux locaux. Tout en réaffirmant que l'accueil de populations réfugiées était une nécessité morale, le conseil de surveillance du centre hospitalier avait alors réagi vivement contre cette décision qui pose un certain nombre de problèmes :

-Le bâtiment est encore occupé par du personnel hospitalier

-Le site désaffecté de 45000 m² présente des risques de vandalisme et d'occupations illégales.

Cette situation est l'occasion pour nous, de nous exprimer face à cette gestion désastreuse de la part de l'Etat.

La seule réponse valable pour préserver les vies de ces hommes, ces femmes et ces enfants qui fuient les guerres et les violences est de stopper le trafic organisé par les passeurs, et comme le réclament les ONG, d'ouvrir des voies légales et sécurisées pour leur passage vers l'Europe.

Jusqu'à quand, et jusqu'à combien de disparitions en mer méditerranée, l'Union Européenne et les Etats membres persisteront ils dans ce refus criminel qui conduit à de tels drames et à faire le lit des passeurs ?

Nous affirmons que l'Union Européenne et les Etats membres doivent abandonner leur politique d'Europe-Forteresse et s'engager à respecter le droit international pour accueillir ces réfugiés. Les migrants ne sont pas des criminels. Ils ont droit au respect, à la dignité qui sont autant de valeurs humaines et de solidarité.

Dans les pays du sud de l'Europe comme la France, l'Italie, L'Espagne, de grandes et petites associations, des élus, des citoyens sont prêts à accueillir des migrants. Ils peuvent être accueillis dans de nombreuses villes et villages du Val-d'Oise et pas seulement à Gonesse et dans l'Est du département.

Les Etats doivent assumer leurs responsabilités d'accueil et la France, parmi les premiers, lever tous les obstacles mis à leur venue.

Agir pour Gonesse

L'an passé, nous avons déjà eu notre lot de mauvaises nouvelles. Une fois encore, la rentrée est difficile pour tous. Le monde va de plus en plus mal : 86 morts à Nice, un prêtre égorgé,... Les valeurs morales de plus en plus en perdition. Il faudrait un véritable sursaut pour redresser la situation. Comment endiguer la recrudescence des fléaux bien connus chez les Jeunes comme l'alcool, le tabac, la drogue, les vols,... et plus particulièrement les dangers de l'intégrisme. Il convient de préconiser des solutions. Les élus de tous bords, les enseignants, les policiers, les responsables de tous les services touchant de près ou de loin à la Jeunesse devraient se réunir autour d'une table. Ceci afin de mettre en place des solutions pratiques et d'accompagner au mieux tous ceux qui ne respectent pas les règles élémentaires de notre démocratie.

Touristes détroussés :

Une bien triste et regrettable mésaventure est arrivée aux 27 touristes asiatiques prenant un car garé sur le parking de l'hôtel Campanile à Gonesse. Ils furent délestés de leurs appareils multimédias et de toutes leurs économies. Drôle d'image de marque pour notre Ville qui est pourtant en « ZSP » (Zone Sécurité Prioritaire) ! Voici peut-être pour le député et maire un chapitre supplémentaire à écrire dans son livre «Repenser la Sécurité».

Travaux sans fin :

Cela fait déjà plus d'un an que perdurent les travaux du futur BHNS (Bus à Haut Niveau de Service). Ce chantier génère différents troubles et désordres. Les riverains continuent à subir et à supporter les désagréments inhérents à ce dernier : embouteillages, gênes sonores, bruit, boue et gravats sur la chaussée,... De plus les arrêts de bus sont modifiés sans information claire. Le BHNS verra-t-il enfin le jour à l'automne prochain ? C'est le flou artistique intégral!

Les migrants à l'hôpital :

Le député et maire est confronté à la triste réalité qu'il nous fait subir à longueur d'année. Il doit accepter sans discuter une décision émanant du Préfet. Celle-ci a été dictée par les responsables de son propre parti. Il se voit contraint de recevoir plus de 160 migrants dans l'ancien hôpital de Gonesse. Voici un retour de bâton bien mérité pour une personne imposant à tous son diktat depuis 20 ans !

Cependant, malgré ces nouvelles peu réjouissantes, permettez-nous, au nom de notre groupe de rassemblement «Agir pour Gonesse» de vous souhaiter une bonne rentrée (ou) reprise du travail.

Gonesse Bleu Marine

Les migrants s'installent à Gonesse

Le 29 juin dernier, 120 migrants sont arrivés à Gonesse dans l'opacité la plus totale.

Afghans ou originaire d'Afrique subsaharienne, ayant une moyenne d'âge de 25 ans, ces migrants de sexe masculin ont été déplacés fin juin du XVIIIème arrondissement de Paris, à l'initiative du Préfet de région, pour être hébergés dans notre ancien hôpital qui venait tout juste d'être déménagé. Sur place, ils cohabitent à deux, trois, quatre ou cinq par chambre et sont encadrés par des travailleurs sociaux qui oeuvrent au sein de l'association Aurore.

Les autorités de l'Etat assurent que leur hébergement à Gonesse n'est que provisoire et qu'ils devraient normalement quitter l'hôpital fin septembre.

Bien qu'étant de longue date député socialiste, membre de la majorité présidentielle, le maire de Gonesse Jean-Pierre Blazy a été mis devant le fait accompli par le Préfet de région, comme tous les Gonessiens ! C'est dire le peu d'influence dont le député-maire de Gonesse dispose en réalité auprès des services de l'Etat. Marginalisé à Paris auprès du gouvernement Valls, contesté à Gonesse au sein de sa propre équipe municipale, Jean-Pierre Blazy est devenu le maillon faible de l'appareil socialiste dans le Val d'Oise.

A défaut d'avoir su informer ses administrés de l'arrivée brutale de ces migrants dans notre ville, au seuil de l'été, il appartient néanmoins à Jean-Pierre Blazy d'assumer entièrement ses responsabilités de maire.

Il doit d'abord garantir aux Gonessiens que ces 120 migrants quitteront bien notre ville d'ici la fin septembre et s'assurer auprès de l'Etat qu'aucun autre contingent de migrants n'occupera à l'avenir le site de l'ancien hôpital, voué du reste à une prochaine démolition.

Il doit ensuite rassurer le personnel de l'hôpital qui ne saurait souffrir en aucune manière de la présence de ces nombreux migrants qui déambulent dans le périmètre de l'établissement hospitalier.

Il doit enfin prendre les mesures qui s'imposent pour que la circulation de ces migrants dans les rues de Gonesse soit de nature à ne causer aucun trouble à la paix civile, ni à porter atteinte à la sécurité des biens et des habitants de notre ville.

Autre enseignement apporté par cette affaire rocambolesque : bien qu'il soutienne sans état d'âme à l'Assemblée nationale la folle politique migratoire du gouvernement de François Hollande, Jean-Pierre Blazy s'y oppose à Gonesse en refusant du bout des lèvres l'hébergement des migrants sur le territoire de notre ville ! Une contradiction politique de taille pour un parlementaire arrivé en fin de mandat, qui surtout n'échappera pas aux Gonessiens à quelques mois de la tenue d'élections nationales qui s'annoncent décisives pour l'avenir de notre pays.

Europe écologie Les Verts

La primaire de gauche

Il faut saluer l'avancée démocratique que cela constitue, remercier les socialistes de tant de générosité. On va laisser le peuple de gauche décider de qui sera son candidat pour s'opposer à la droite, et à l'extrême droite en 2017. Même si François Hollande est le président sortant, il ne sera pas reconduit automatiquement. Il va devoir repasser par la case primaire. C'est bon, ça sent l'Amérique, comme Obama, ça sent le changement, c'est nouveau, c'est démocratique. La droite, quant à elle en est toujours à s'échapper sur l'organisation d'une primaire sans président, alors, à côté de ça, la gauche et sa primaire, c'est un autre monde. En plus, c'est respecter les statuts du parti socialiste. Les frondeurs aussi vont être contents. Ils savent maintenant que leur voix va être entendue, qu'ils pourront porter l'autre gauche au niveau de la gauche au pouvoir. Grandeur d'âme, humilité et confiance dans le futur. François Hollande, magnanime ne s'accroche pas au pouvoir comme un Sarkozy, mais il est prêt à le perdre. Félicitation.

Pourtant, et oui, il y a un pourtant. Au vue des réactions précipitées de l'ensemble des candidats putatifs à la primaire, voire à la présidentielle directement, on voit que la Présidence de la République reste malgré tout l'unique centre du pouvoir politique en France. Une primaire, c'est avant tout une rampe de lancement pour la présidentielle, ou pour un poste qui compte dans le prochain gouvernement. En effet, les deux principaux partis de pouvoir, le centre-gauche et le centre-droit « vont toujours faire en sorte de miner les chances de l'autre parti de gagner l'élection présidentielle suivante ». Le retournement de la situation économique du pays, merci François. L'assassinat de nos frères et soeurs au Bataclan, c'est la faute à la gauche laxiste. Alors, l'idée de se sortir des problèmes de politique intérieure actuels par le recours à une primaire de la gauche, c'est encore une fois s'en remettre au président de la République. Ou, celui à venir, plutôt. Celui qui sera capable de fédérer les clameurs populaires.

Si François Hollande se lance dans la campagne, s'il prétend devenir candidat à sa réélection, « ça aurait du panache ». On sent l'homme suprême de la France un tout petit peu sur la défensive. Son ambition de prendre la contestation sociale sur la loi travail de vitesse avec l'Euro et l'état d'urgence semble tomber à l'eau. Sa côte de popularité est toujours aussi mauvaise même si les indicateurs économiques – notamment la courbe du chômage – s'améliorent. Son camp est en lambeau après qu'il ait systématiquement détruit toute voix dissonante. Maintenant, il serait prêt à se confronter à ses anciens ennemis, si bien sûr, il annonce sa participation à la primaire.

RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez les
comptes-rendus des
précédents Conseils
Municipaux
sur le site de la ville
ville-gonesse.fr

Le prochain
Conseil municipal
aura lieu le
lundi 26 septembre,
à 20h30
salle du conseil
municipal

Imprimé à 10 500 exemplaires.

Mensuel des habitants de la ville de Gonesse. **Directeur de la publication :** Jean Pierre Blazy. **Directeur de la communication :** Romain Eskenazi. **Rédaction et secrétariat de rédaction :** Romain Eskenazi, Pierre Tenaud, Léa Peset.

Maquette : Pierre Cliquet

Photos : Ville de Gonesse.

Photogravure et imprimerie : RPG.

Administration : Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex.

Tél. : 01 34 45 11 67 (service communication).

ISSN : 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

FORUM DES ASSOCIATIONS

SALLE
JACQUES BREL

SAMEDI
10 SEPTEMBRE
de 10h à 18h

INFOS : 01 34 45 19 71

WWW.VILLE-GONESSE.FR

